

Master 2 Mention Droit des Affaires - PARCOURS DROIT RURAL

REFERENCE : 42PB500L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
UFR Droit, Sciences Economiques et Politiques Responsable pédagogique Christelle COUTANT-LAPALUS Maître de Conférences	Chargée de gestion de formation Justine LOURY / Tél : 03 80 39 38 29 Chargée d'ingénierie de formation Julie PROENCA / Tél : 06.68.92.26.05 Adresse de contact formation.continue-droit@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

Le Master 2 Droit rural a pour objectif de former des juristes compétents maîtrisant le droit rural, dans ses différentes composantes, l'entreprise agricole, l'espace rural et le marché agricole.

PUBLIC

- * Salariés
- * Étudiants en contrat d'alternance

PRE-REQUIS

- a) Étudiants ayant validé la 1er année du Master 1 dans le domaine Droit-Administration.
- b) Le diplôme sera ouvert aux personnes exerçant déjà une profession et qui souhaitent suivre la formation, à condition de justifier la possession d'un diplôme équivalent à la maîtrise ou une solide formation professionnelle en rapport avec le contenu des matières composant le diplôme (fonctionnaires, cadres diplômés du secteur privé, représentants du monde associatif, etc.).

FORMATEURS

Enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne Franche Comté
 et de l'université Jean Moulin, Lyon 3
 Professionnels, avocats, notaires,...

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 406h sur 58 jours de cours

Lieu de la formation : Université de Bourgogne – Campus Universitaire de Mâcon.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Colloques

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

- Sélection sur dossier et entretiens.
- Retrait et dépôt des dossiers : le dossier pourra être téléchargé sur le site de l'Université ou retiré auprès du secrétariat du Master, à partir du mois de mars et avant le 15 juin (date limite de dépôt).

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

* UE 1 : L'obtention de l'UE nécessite d'avoir une note au moins équivalente à 10/20 ; moyenne des deux notes sur 20 suivantes :

- Un écrit préparé à la maison en fin de module
- Un "Grand oral" en fin de semestre 1 ou en fin de semestre 2

* UE 2-3-4-6-7-8 : L'obtention de l'UE nécessite d'avoir une note au moins équivalente à 10/20 ; moyenne des deux notes sur 20 suivantes :

- L'écrit en présentiel : contrôle des connaissances portant sur tous les cours du module avec des questions proposées par les divers intervenants au responsable de l'UE à la fin du dernier cours
- l'écrit préparé à la maison (cas pratique, rédaction d'acte, étude de cas ... sous la direction de l'enseignant qui gère le module).

* UE 5 (anglais) : Pour les étudiants n'ayant pas suivi d'enseignement de langue étrangère au cours de leur master 1, l'obtention de l'UE nécessite d'avoir une note au moins équivalente à 10/20 ; moyenne des deux notes sur 20 suivantes : Oral en cours + écrit surveillé

- Une note de participation orale en cours
- Un écrit en présentiel la fin du module.

* UE 9 (IP) : L'obtention de l'UE nécessite d'avoir une note au moins équivalente à 10/20 ; moyenne des deux notes sur 20 suivantes : Note de mémoire + note de soutenance

Dans le cadre de l'unité 9, l'étudiant soutient un Mémoire devant un jury composé d'universitaires et de praticiens.

- La note de mémoire est mise par l'enseignant qui a dirigé le mémoire.
- La note de soutenance est mise par le jury de soutenance et tient compte de l'avis de l'entreprise d'accueil.

L'assiduité aux cours est obligatoire ; plus de deux absences non justifiées entraînent l'impossibilité de se présenter aux examens terminaux.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

A ce titre, les objectifs scientifiques sont pluriels ; il s'agit pour les futurs professionnels du droit d'acquies non seulement des connaissances approfondies en droit rural dans tous ses aspects mais aussi des compétences juridiques professionnelles, notamment : savoir rédiger les différents types d'acte en droit rural (bail rural, cession d'une entreprise agricole, donation,...), savoir conseiller l'agriculteur sur le choix d'une société , suivre la gestion de l'entreprise,...

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études :

La formation a un double objectif professionnel :

- 1) devenir juriste ruraliste au sein de différentes entreprises ou organismes (Centre de gestion, avocats, notaires, chambre d'agriculture, syndicats agricoles, SAFER, etc...).
- 2) Pouvoir candidater à l'examen d'entrée aux Centres de formation professionnelle des notaire (CFPN).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

DIPLÔME CO HABILITE : Université de Bourgogne et Université de Lyon III

les cours se déroulent sur le Campus Universitaire de Mâcon et pour certaines UE sur le Campus de Bourg en Bresse.

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>